

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes tenue le 3 octobre 2023 à 19 h, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Salvatore Mancini, membre parent, président
- Madame Bao Huong Trinh, membre parent, vice-présidente
- Monsieur Éric Capuano, membre parent
- Monsieur Pierre Chaloux, membre de la communauté – expertise financière, comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles
- Monsieur Joël Delisle, membre de la communauté – issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
- Madame Cindy Dubuc, membre du personnel d'encadrement
- Monsieur Stéphane Lacroix, membre du personnel enseignant
- Madame Stéphanie Laflamme, membre parent
- Madame Marie-Michèle Lemieux, membre de la communauté – âgé de 18 à 35 ans
- Monsieur Jean-François Lortie, membre de la communauté – issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
- Monsieur William Martinez A, membre parent
- Madame Maryse Noël, membre du personnel – direction d'établissement
- Monsieur Benoit Rouleau, membre de la communauté
- Madame Julie Syratt, membre du personnel professionnel non enseignant

ABSENCES : aucune

POSTE VACANT :

- Membre du personnel de soutien

PARTICIPE :

- Monsieur Luc Lapointe, directeur général

ASSISTENT :

- Madame Annie De Noury, directrice générale adjointe
- Madame Isabelle Laflamme, directrice générale adjointe
- Madame Nathalie Mc Duff, directrice générale adjointe
- Madame Iris Montini, directrice générale adjointe
- Madame Catherine Houpert, secrétaire générale

- Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles
- Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Salvatore Mancini, président, ayant constaté le quorum, ouvre la séance.

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Catherine Houpert, secrétaire générale, mandatée par le directeur général, a reçu le serment d'un membre dont le mandat s'est terminé le 30 juin 2023, mais a été renouvelé pour un mandat de trois ans, M. Jean-François Lortie, lors de la rencontre préparatoire du 27 septembre 2023.

La déclaration d'assermentation de ce nouveau membre sera déposée à l'annexe ACA-002-10-23.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est approuvé, avec une inversion des points 6 et 7.

## **3. RÉOLUTIONS EN BLOC**

### **3.1 Approbation du procès-verbal du 29 août 2023**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 août 2023 est approuvé tel que rédigé.

## **4. SUIVI AUX DERNIÈRES SÉANCES**

Néant

## **5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Néant

## **7. PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Salvatore Mancini, président, explique les règles applicables à la période de parole au public et invite les personnes présentes à présenter leurs questions.

Plusieurs parents de l'école primaire Madeleine-Brousseau à Chambly posent des questions en lien avec la révision du plan de répartition des écoles du secteur de Chambly/Carignan. Cette révision est nécessaire en raison de l'ouverture en 2024-2025 d'une nouvelle école primaire. Une soirée de consultation est prévue demain, 4 octobre, à ce sujet. Elle permettra de bonifier les scénarios proposés ainsi que les mesures transitoires et d'accueil possibles.

## **6. LANCEMENT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027**

Le Conseil d'administration a approuvé le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaire des Patriotes, lors de sa séance du 30 mai 2023. Ce PEVR a ensuite été transmis au ministre de l'Éducation, lequel l'a approuvé le 19 août 2023, date à laquelle il a pris effet.

Tel que le prévoit l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le PEVR doit être présenté à la population lors d'une séance publique du Conseil d'administration.

M. Luc Lapointe, directeur général, présente le PEVR 2023-2027.

D'autres activités de communication sont prévues afin de faire connaître le PEVR aux employés, aux parents et à la population, notamment une vidéo de présentation, des infolettres, des publications sur les réseaux sociaux et des sections dédiées sur l'intranet et sur le site Web du CSSP.

## **8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Luc Lapointe, directeur général, présente ce point.

Lors de chaque séance du Conseil d'administration, le directeur général dépose un état de situation relatif au cheminement des priorités annuelles. Par ailleurs, des éléments de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite font l'objet d'une présentation lors des différentes séances, dans les points d'information.

La liste des décisions prises par le directeur général, en application des pouvoirs qui lui sont délégués par le *Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs*, est disponible sur demande.

Lors de la séance du Conseil d'administration d'aujourd'hui, le directeur général présente la liste des priorités annuelles 2023-2024 du Centre de services scolaire des Patriotes.

## **9. RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS**

Les responsables de chaque comité présentent un bref résumé des sujets abordés lors des rencontres tenues depuis la dernière séance du Conseil d'administration.

## 10. POINTS DE DÉCISION

### Services des ressources matérielles et de l'organisation scolaire

#### **10.1 Demande d'ajout d'espace 2023-2024 pour la formation générale (Mesure 50511) dans le cadre du PQI 2023-2033**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce point.

Une analyse des besoins a été effectuée à la suite de la réception du portrait personnalisé des capacités d'accueil des établissements du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), reçu du ministère de l'Éducation (MÉQ) pour l'année scolaire 2023-2024.

Les données fournies avec ce portrait personnalisé ont fait l'objet d'échanges entre le Service des ressources matérielles, le Service de l'organisation scolaire et le Service des ressources éducatives.

Un travail de validation et d'élaboration des demandes d'ajout d'espace a été effectué en tenant compte des prévisions des effectifs scolaires et de la planification des besoins en locaux pour le déploiement des classes de maternelles 4 ans temps plein d'ici l'année scolaire 2027-2028, résultant en la présentation de demandes d'ajout d'espace tel qu'énoncé ci-dessous.

En fonction de l'analyse des plans de l'école Saint-Charles, la capacité d'accueil de cette école n'est pas conforme à la capacité d'accueil d'une école primaire. Il manque un gymnase à cette école, car l'espace actuellement utilisé pour l'activité physique s'apparente plutôt à une salle polyvalente, ainsi qu'un local pour la maternelle 4 ans.

**CA-010-10-23**

Il est proposé :

Que le Centre de services scolaire des Patriotes adresse une demande d'allocation au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2022-2032 pour les demandes suivantes :

- Construction d'une école primaire d'une capacité de 4-12-0-2 pour le territoire desservant la ville de Boucherville;
- Construction d'une école primaire d'une capacité de 6-18-0-3 pour le territoire desservant les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Bruno-de-Montarville;
- Construction d'une école primaire d'une capacité de 4-12-0-2 pour le territoire desservant les villes de Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park;
- Agrandissement de l'école Le Petit-Bonheur pour augmenter sa capacité de 4-9-0-1 pour le territoire desservant les villes de Belœil, de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de McMasterville afin d'en porter sa capacité à 6-18-0-3;

- Construction d'une école secondaire d'une capacité de 1160 élèves pour le territoire desservant les villes de Boucherville, Contrecoeur, Verchères, Varennes, Saint-Amable, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu et Sainte-Julie;
  - Acquisition de 4 locaux modulaires pour la ville de Varennes en lien avec la demande de construction de l'école secondaire.
  - Acquisition de 4 locaux modulaires pour la ville de Saint-Amable en lien avec la demande de construction de l'école secondaire.
- Ajout d'un gymnase à l'école Saint-Charles et d'une classe dédiée à l'accueil des enfants de maternelle 4 ans temps plein.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### Service des ressources matérielles

### **10.2 Appel de projets (sous-mesure 50631) | Remplacement de bâtiments**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce point.

La sous-mesure 50631 permet aux centres de services scolaires de déposer des études d'opportunité démontrant qu'il est parfois plus avantageux de remplacer des bâtiments plutôt que de les rénover.

Dans cette perspective, le Service des ressources matérielles a procédé à une analyse du parc immobilier du Centre de services scolaire des Patriotes afin de déterminer quels bâtiments pouvaient être admissibles à cette mesure. À ce jour, des demandes concernant plusieurs bâtiments ont été accueillies favorablement par le ministère de l'Éducation.

Deux demandes déjà présentées n'ont pas été acceptées à ce jour et il est recommandé de les reconduire puisqu'elles satisfont toujours aux critères d'admissibilité. Elles concernent :

- École Le Petit-Bonheur à Belœil;
- École Aux-Quatre-Vents à Sainte-Julie.

Par ailleurs, à la suite des analyses réalisées, une nouvelle demande s'ajoute cette année. Elle concerne :

- École De Bourgogne à Chambly

**CA-011-10-23**

Il est proposé :

Que le Centre de services scolaire des Patriotes reconduise deux demandes d'allocation au ministère de l'Éducation et en ajoute une nouvelle, dans le cadre de la

sous-mesure 50631 pour le remplacement (démolition et reconstruction) des écoles suivantes :

- École Le Petit-Bonheur à Belœil;
- École De Bourgogne à Chambly;
- École Aux-Quatre-Vents à Sainte-Julie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **10.3 Promesse de cession de terrain avec la Ville de Boucherville en vue de la construction d'une nouvelle école dans le parc de Normandie**

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce point.

Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation (MÉQ), en juin 2021, de procéder à un ajout d'espace par la construction d'une nouvelle école primaire dans la Ville de Boucherville. Dès lors, des discussions ont débuté entre la Ville et le CSSP afin d'identifier un terrain pouvant accueillir cette future école.

Un terrain situé dans le parc de Normandie et répondant aux exigences règlementaires entourant les caractéristiques requises pour la construction d'une école a été identifié de concert entre la Ville de Boucherville et le CSSP.

Une séance de consultation menée par la Ville à laquelle participait le CSSP s'est tenue le 22 mars 2023. À la suite de cette consultation, la Ville a amorcé les démarches administratives en vue d'une promesse de cession adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 3 juillet 2023. (Résolutions 230703-52 et 230703-53 de la séance du conseil municipal de Boucherville tenue le 3 juillet 2023)

#### **CA-012-10-23**

Il est proposé :

De mandater le directeur général afin de signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Patriotes la demande visant à obtenir les autorisations requises du ministère de l'Éducation préalablement à l'acquisition d'un terrain de la Ville de Boucherville, en vue d'y construire une nouvelle école primaire.

De mandater le directeur général afin de signer la promesse bilatérale, les actes notariés découlant de la promesse bilatérale à intervenir quant à la cession de terrain, ainsi que tout autre document qui pourrait s'avérer nécessaire en vue de donner effet à cette promesse bilatérale, et ce, suivant la réception des autorisations requises du ministère de l'Éducation à cet égard.

De mandater le directeur général afin de signer une entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Boucherville, le Centre de services scolaire des Patriotes et le ministère de l'Éducation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**11. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Néant

**12. POINTS D'INFORMATION**

Néant.

**13. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL**

**Huis clos**

**CA-013-10-23** Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 21 h 17.

**Retour à l'assemblée publique**

**CA-014-10-23** Il est proposé que l'assemblée redevienne publique.

Il est 22 h 14.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, à 22 h 15 la séance est levée

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

CH/sb